

COMMUNE DE LUCERAM
Alpes-Maritimes

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril, le Conseil Municipal de la Commune de Lucéram, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente du complexe «3 en 1», sous la présidence de Monsieur Michel Calmet Maire.

Délibération N° 236

Etaient présents : Christiane Ricort, Jean-Louis Dalloni, Michèle Barnoin, Pierre Marseille, Richard Fonti, Nathalie Chiavarino, Louis Fadas, Josiane Cordier, Didier Lambert, Evelyne Michel, Pierre Natali, Séverine Canino, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Audrey Varro par Jean-Louis Dalloni

Absents : Jean-Pierre Prioris

Nombre de conseillers

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal.

En exercice 15
Présents 13
Votants 13

Madame Christiane Ricort ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Pour 13
Contre 0
Abstentions 0

**Approbation du compte administratif 2022 du budget principal
De la Commune de Lucéram**

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité de 13 voix l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen.

AR Prefecture

006-210600771-20230412-01CALUC-BF
Reçu le 18/04/2023

Et déclare toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes et les crédits annulés.

COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE DE LUCERAM ANNEE 2022

ANNEE 2022		RECETTES	DEPENSES	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT REPORTE 2021	RESULTAT DE CLOTURE
REALISATIONS 2022	SECTION FONCTIONNEMENT	1 620 661.56 €	1 279 402.85 €	341 258.71 €	222 582.41 €	563 841.12 €
	SECTION INVESTISSEMENT	2 970 574.63 €	2 885 411.29 €	85 163.34 €	630 252.81 €	715 416.15 €
	TOTAL ANNEE 2022	4 591 236.19 €	4 164 814.14 €	426 422.05 €	852 835.22 €	<u>1 279 257.27 €</u>
RESTES A REALISER	SECTION FONCTIONNEMENT	∅	∅	∅	↓	/
	SECTION INVESTISSEMENT	262 529.87 €	280 762.80 €	-18 232.93 €		/
	TOTAL RAR	262 529.87 €	280 762.80 €	-18 232.93 €		-18 232.93 €
TOTAUX REALISATIONS + RESTES A REALISER		4 853 766.06 €	4 445 576.94 €	408 189.12 €	852 835.22 €	<u>1 261 024.34 €</u>

Fait à Lucéram les jour mois et an que susdits.

Le Président de séance
Michel Calmet

La Secrétaire de séance
Christiane Ricort

